

ASSOCIATION DES COLLECTIVITÉS FORESTIÈRES DU TARN

2022

RAPPORT D'ACTIVITES



ELU.E.S,

ENGAGEZ-VOUS POUR LA FORÊT ET LE BOIS !



Mesdames, Messieurs,
Chers adhérents,

2022 aura encore été une année riche en événements pour les collectivités, la forêt et le bois.

Notre action aura plus que jamais été faite de partenariats. C'est en se serrant les coudes que nous parvenons à faire passer nos idées et à montrer le rôle des élus locaux.

Tout d'abord, par notre réseau des **Communes forestières**, nous avons créé de bonnes relations avec les ministères, qui nous permettent de faire passer nos messages. C'est très important pour que nous soyons entendus. Beaucoup de chemins restent encore à parcourir, mais je peux vous dire que notre association a fait sa place.

De nombreux sujets nous occupent également dans le département. Pour les communes qui vendent du bois, le marché a été très perturbé cette année. Nous avons créé de nouveaux outils pour vous aider dans vos choix.

Je n'oublie pas les communes non propriétaires de forêts qui représentent une grande partie de nos adhérents.

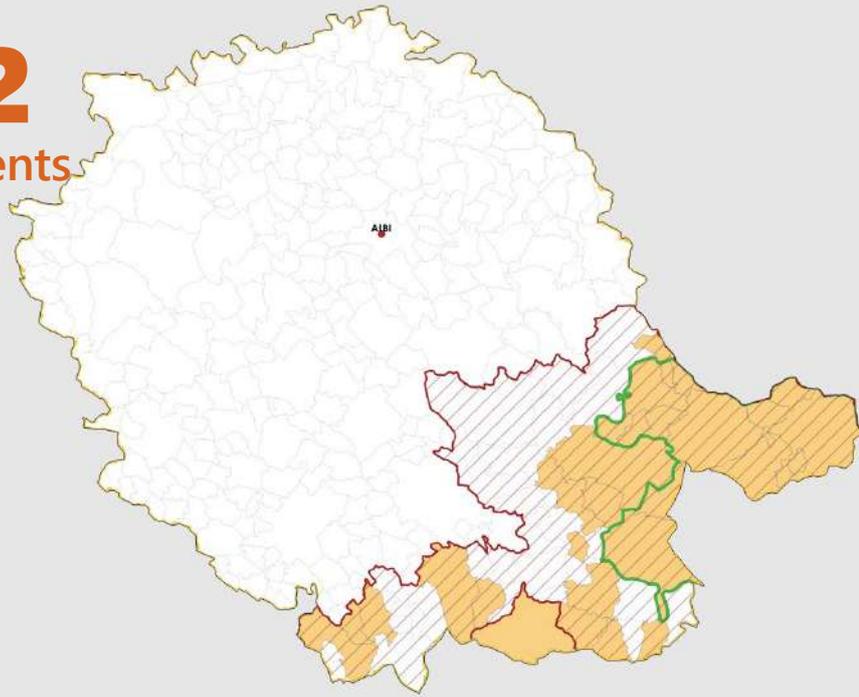
De nombreux sujets les concernent : construire et se chauffer avec du bois, valoriser les espaces naturels et le tourisme par la forêt, améliorer la qualité de l'eau et limiter les risques ...

Notre département est au carrefour de toutes ces questions. Je continuerai de faire valoir sa spécificité pour que vous puissiez continuer, chacun, dans vos communes poursuivres les projets qui vous tiennent à coeur.

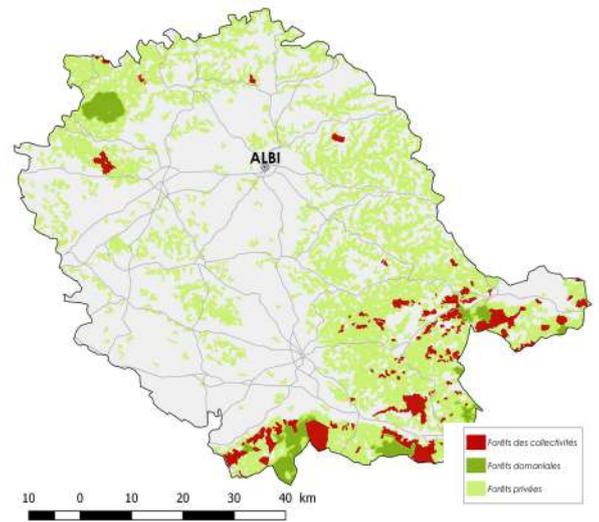
Cédric CARME

Président de l'association des Collectivités forestières du Tarn

32
adhérents



3
rapports fonciers
produits à la demande
des adhérents



15
sessions de
formation, visites et
webinaires

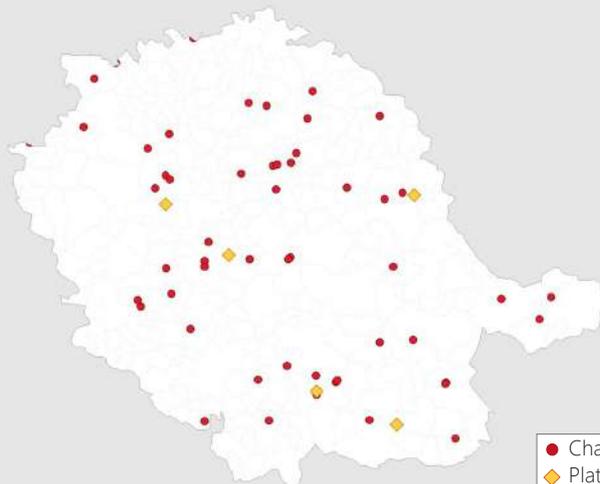
206
élus, techniciens et
partenaires formés
dans le département

30%
du territoire
couvert par la forêt

15%
de la forêt
est publique

49
chaufferies
automatiques
bois-énergie

6
plateformes de
stockage
bois-énergie



● Chaufferies
◆ Plateformes

23
bâtiments en bois
recensés

56
communes soumises
au risque incendie
feu de forêt

↳ Les temps forts de 2022

JANVIER

L'ensemble des intercommunalités du département reçoit les fiches EPCI réalisées sur mesure par les **Communes forestières**, pour mieux connaître les enjeux de la filière forêt-bois sur leur territoire.



↳ *N'hésitez pas à nous solliciter pour recevoir l'exemplaire de votre intercommunalité*

Les élus des **Communes forestières** de PACA et d'Occitanie se retrouvent à Vauvert (30) pour échanger sur les rôles et responsabilités des élus par rapport aux incendies. Une position commune est adoptée qui sera relayée lors de cette année particulièrement frappée par les incendies.



Les maires sont en pleine responsabilité face à la gestion du risque

MARS

16 mars : Julien DENORMANDIE et Bérangère ABBA clôturent des Assises nationales de la forêt et du bois, un temps fort pour la filière où les **Communes forestières** ont fait entendre la voix des territoires.

Les **Collectivités forestières Occitanie** sont enfin sur Facebook ! Rejoignez-nous et partagez nos actualités.



Abonnez vous à notre page CoforOccitanie

AVRIL

5 avril : Assemblée Générale des **Communes forestières** du Massif Central

8 avril : Conseil d'administration des **Communes forestières** du Tarn, à Saint-Amans-Soult.

Les **Communes forestières** représentent les élus et les territoires dans la concertation sur les financements européens.

MAI

11 mai : Assemblée Générale de l'association au Bez, à l'occasion de laquelle nous sommes allés visiter l'unité brassacoise reprise par le groupe SIAT.

23 mai : Assemblée Générale de l'Union régionale à Lacave (09). A cette occasion, les élus inaugurent le premier chantier Sylv'acctes en Occitanie.



Plus d'infos sur sylvacctes.org

24 & 31 mai : Les **Communes forestières** forment les élus tarnais à l'application des Obligations Légales de Débroussaillage, sur les communes de Fontrieu et Saint-Amans-Soult.

JUIN

Les **Communes forestières** éditent la première boîte à outils « foncier » pour les élus. Ils sont équipés pour mieux gérer le foncier forestier sur leur territoire.



Elle permet de mettre en oeuvre des actions concrètes à partir des données issues de l'Observatoire du Foncier Forestier Régional pour les Elus.

Plus d'infos sur notre site, rubrique « OFFRE »
collectivitesforestieres-occitanie.org/offre



AOÛT

Le rapport sénatorial « Feux de forêt et de végétation » porté par Jean BACCI et Anne-Catherine LOISIER, élus de notre réseau est rendu ; il reprend bon nombre de propositions des **Communes forestières**.

Plus d'infos sur notre site,
collectivitesforestieres-occitanie.org/portfolio/les-obligations-legales-de-debroussaillage/



SEPTEMBRE

Les Rencontres Nationales des Territoires Forestiers se déroulent à Figeac. Organisées depuis près de 20 ans par la Fédération nationale des **Communes forestières**, elles sont une étape clé pour les collectivités.



Plus d'infos sur notre site, rubrique « TERRITOIRES » collectivitesforestieres-occitanie.org/portfolio/le-reseau-des-territoires-forestiers/

27 septembre : Lézignan Corbières (11) accueille la commission régionale de la Forêt communale avec les représentants de l'ONF où est évoqué le sujet de la commercialisation et où les attentes des élus sont exprimées.

Plus d'infos sur notre site, rubrique « VENTES » collectivitesforestieres-occitanie.org/ventes

28 septembre : La commission nationale DFCI (Défense des Forêts Contre les Incendies) des **Communes forestières** se tient à Générac (30) pour faire le bilan de l'été et bâtir des propositions d'accompagnement des élus dans la mise en oeuvre de leur responsabilité.

Les **Communes forestières** se lancent dans la formation en ligne : les deux premiers MOOC sont disponibles gratuitement pour tous les élus et techniciens de collectivités, sur notre plateforme COFORMATION

Rdv sur la plateforme en ligne pour créer gratuitement votre compte COFORMATION collectivitesforestieres-occitanie.org/formationsenligne



Les élus d'Occitanie se sont retrouvés à Figeac dans le cadre des RNTF

OCTOBRE

Les élus et partenaires signataires du Pacte Construction bois Occitanie se réunissent à l'initiative des **Communes forestières** pour échanger sur les enjeux du bois local dans les constructions publiques de notre région.



La mission interministérielle audite plusieurs élus occitans des **Communes forestières** concernant le rôle des élus dans la défense et la lutte contre les incendies.

27 octobre : Assemblée Générale de la Fédération Nationale à Dijon. A cette occasion est approuvée la convention de partenariat avec l'ONF qui précise les relations entre les élus propriétaires et l'ONF gestionnaire.



Les élus d'Occitanie se sont mobilisés pour représenter les adhérents à Dijon

28 octobre : Emmanuel MACRON annonce une nouvelle feuille de route stratégique de prévention des incendies.

NOVEMBRE

Les **Communes forestières** sont présentes au Salon des Maires de Paris ; l'occasion d'aller à la rencontre des adhérents et de convaincre de nouvelles collectivités de rejoindre le réseau.



15 novembre : Les **Communes forestières** animent une formation sur la commune du Bez « user mais ne pas abuser des massifs forestiers »

17 novembre : Les **Communes forestières** organisent la première journée régionale du bois énergie à Saint-Affrique (12), qui réunit plus de 60 participants, élus techniciens et professionnels de la filière.

Plus d'infos sur notre site spécialisé
boisenergie-occitanie.org/observatoire.php

DÉCEMBRE

8 décembre : Les **Communes forestières** et le PNR du Haut-Languedoc organisent une rencontre autour de la marque BTMC

En présence de Marc FESNEAU, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Dominique JARLIER, président de la Fédération nationale des **Communes forestières**, Jean-Yves CAULLET, président du Conseil d'administration de l'ONF et Valérie METRICH-HECQUET, directrice générale de l'ONF ont signé la convention FNCOFOR-ONF qui précise les modalités du partenariat sur la gestion durable des forêts communales.

20 décembre : Les élus des **Communes forestières** rencontrent à Saint-Bauzille-de-Montmel, le vice-président de la Région Occitanie, Vincent LABARTHE, et la conseillère régionale en charge des incendies, Françoise MATHERON, pour faire part des attentes des élus et contribuer à la construction d'une stratégie politique régionale en faveur de la prévention contre les incendies.

Les perspectives 2023

Le Ministère de l'Agriculture a confié aux **Communes forestières**, une campagne de sensibilisation des élus sur la question des Obligations Légales de Débroussaillage.

Dans le cadre de cette action, les **Communes forestières** vont réaliser en 2023 :

- ▶ 1 journée de sensibilisation, coorganisée avec le Préfet pour présenter les rôles et responsabilités des élus par rapport aux incendies. Cette journée a eu lieu en mai 2023.
- ▶ des interventions dans les intercommunalités, afin de renforcer notre proximité, et compléter la formation des élus

L'année 2023 verra également la poursuite de nos autres chantiers :

- ▶ la mise en oeuvre de la convention Communes forestières / ONF avec plusieurs groupes de travail qui permettront d'avancer sur le Régime forestier, les documents d'aménagement, la commercialisation des bois ;
- ▶ la finalisation du premier contrat d'approvisionnement territorial permettant de cibler la destinée des bois des forêts communales d'une intercommunalité vers une scierie locale ;
- ▶ la mise à jour de l'observatoire du foncier forestier avec la modification concernant les Biens Vacants et Sans Maîtres (art. 98 et 99 de la loi 3DS)
- ▶ des travaux législatifs à travers plusieurs propositions de loi (accélération de la production d'énergies renouvelables, renforcement de la prévention et de la lutte contre l'intensification et l'extension du risque incendie,...)
- ▶ poursuite du contrat d'approvisionnement territorial (expérimentation nationale) sur la communauté de communes Monts de Lacaune et Montagne du Haut-Languedoc.

VOS REPRÉSENTANTS



Cédric CARME

Président - Adjoint à St-Amans-Soult

Lucien BIAU

Vice-Président - Adjoint à Brassac

Christophe TESTAS

Vice-Président - Vice-Président du Département

Michel BOURDEL

Trésorier - Adjoint à St-Amans-Valtoret

Alain CABROL

Secrétaire - Maire de Nages

Didier GAVALDA

Secrétaire adjoint - Maire de Fontrieu

Maarten DOUZE

Conseiller municipal de Sorèze

Jacques FABRE

Adjoint à Lacaune

Claude GUILHOT

Adjoint à Labruguière

Roland SEGONNE

Conseiller municipal à Aiguefonde

Damien ABRIAL

Conseiller municipal à Albine

**1 COTISATION
= 3 ADHÉSIONS**

En adhérant à votre association départementale, vous devenez membre du réseau départemental, régional et national !

Bénéficiez d'un accompagnement expérimenté et de terrain !

Prenez part à un réseau structuré :
+ de 6 000 collectivités adhérentes en France.

Et comme l'union fait la force, nous avons besoin de votre soutien pour mener à bien l'ensemble de nos actions.



+2 UNIONS DE MASSIF :
- MASSIF CENTRAL
- MASSIF DES PYRÉNÉES - UNION GRAND SUD

LÉGENDE :

UNIONS RÉGIONALES

ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES



CONTACTEZ-NOUS

**Collectivités forestières
du Tarn**

tarn@communesforestieres.org
www.collectivitesforestieres-occitanie.org